



Le chemin de fer de l'Amérique du Nord

COMMUNIQUÉ

Le CN annonce un nouveau programme de rachat d'actions et déclare un dividende en espèces pour le quatrième trimestre de 2015

MONTREAL, le 27 octobre 2015 – Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui que son Conseil d'administration avait approuvé un nouveau programme de rachat d'actions. Le CN est d'avis que le rachat de ses actions constitue une utilisation appropriée et avantageuse des fonds de la Compagnie.

Luc Jobin, vice-président exécutif et chef de la direction financière du CN, a déclaré : « Nous avons confiance en notre capacité de générer de solides flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation afin d'appuyer des investissements soutenus dans la sécurité, la croissance et la productivité, de conserver un solide bilan et de stimuler la création de valeur pour les actionnaires. Depuis sa privatisation en 1995, le CN a augmenté son dividende par action de 17 pourcent en moyenne chaque année pendant 19 années consécutives, et, depuis 2000, le CN a créé beaucoup de valeur pour ses actionnaires au moyen de rachats d'actions sur une base régulière. Notre nouveau programme de rachat d'actions témoigne de notre engagement continu envers nos actionnaires. »

La nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (*l'Offre*) permet au CN de racheter, pour annulation, une tranche maximale de 33 millions d'actions ordinaires, soit 4,9 pourcent des 679 543 061 actions ordinaires émises et en circulation de la Compagnie, non détenues par des initiés le 16 octobre 2015. À cette date, 793 033 310 actions ordinaires du CN étaient émises et en circulation.

L'Offre – débutant le 30 octobre 2015 et se terminant au plus tard le 29 octobre 2016 – sera réalisée au moyen d'une combinaison de transactions discrétionnaires et de programmes de rachat automatique par l'intermédiaire des services de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York, ou d'autres systèmes de négociation parallèles, s'ils remplissent les conditions requises, et sera conforme aux règlements de ces institutions.

En vertu des règles de la Bourse de Toronto (TSX), le CN pourra acheter quotidiennement un nombre maximal de 365 471 actions ordinaires par l'entremise de la TSX dans le cadre de l'Offre de la Compagnie. Les achats effectués dans le cadre de l'Offre seront faits au moyen de transactions sur le marché libre ou par tout autre moyen pouvant être autorisé par la TSX ou par un organisme de réglementation du commerce des valeurs mobilières, y compris au moyen d'ententes privées ou de programmes de

rachat d'actions en vertu d'une ou de plusieurs ordonnances d'exemption relatives aux règles de l'offre publique de rachat rendues par des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada.

Le prix versé par le CN pour ses rachats d'actions ordinaires sur le marché libre correspondra au cours du marché au moment de l'acquisition, plus les frais de courtage. Les achats effectués en vertu d'ordonnances d'exemption relatives aux règles de l'offre publique de rachat le seront à un prix inférieur au prix courant du marché, conformément aux dispositions de l'ordonnance.

En vertu de son programme de rachat d'actions annoncé en octobre 2014, le CN a racheté 23 millions d'actions ordinaires au prix moyen pondéré de 75,93 \$ CA par action, excluant les frais de courtage, et a remis 1,75 G\$ CA aux actionnaires.

Par ailleurs, le CN a aussi annoncé aujourd'hui que son Conseil d'administration avait approuvé un dividende sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie pour le quatrième trimestre de 2015. Un dividende trimestriel de trente et un cents et quart (0,3125 \$ CA) par action ordinaire sera versé le 31 décembre 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2015.

Énoncés prospectifs

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et aux termes des lois canadiennes régissant le commerce des valeurs mobilières, y compris les achats potentiels d'actions ordinaires pour annulation dans le cours normal des activités. Le CN met le lecteur en garde contre le fait que ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses, et sont assujettis au pouvoir discrétionnaire du Conseil d'administration pour ce qui concerne la déclaration de dividendes. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude.

Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs ci-dessus comprennent, sans en exclure d'autres, les impacts de la conjoncture économique et commerciale en général; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et(ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les inondations et les tremblements de terre; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; de même que les autres risques et hypothèses décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra trouver un résumé des facteurs de risque et des hypothèses principaux dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

Véritable pilier de l'économie, le CN compte sur une équipe d'environ 25 000 cheminots qui transporte annuellement des marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ CA pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire de quelque 20 000 milles de parcours couvrant le Canada et le centre des États-Unis. Le CN – la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales ferroviaires actives – dessert les villes et ports de Vancouver et Prince Rupert, en Colombie-Britannique, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans et Mobile, en Alabama, ainsi que les régions métropolitaines de Toronto, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Chicago, Memphis, Detroit, Duluth-Superior, au Minnesota et au Wisconsin, et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le CN, visitez le site Web de la Compagnie à l'adresse www.cn.ca.

Sources :

Médias

Pierre-Yves Boivin
Directeur principal
Relations avec les intervenants
514 399-7448

Investisseurs

Janet Drysdale
Vice-présidente
Relations avec les investisseurs
514 399-0052